



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	8^{eme}
Nom de site	RUE RABELAIS	Numéro	757527
Adresse du site	2, rue Jean Mermoz	Hauteur	R + 8 (25,40 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 2G/3G/4G (800/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	19/03/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	22/03/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	19/05/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une station-relais sur votre secteur pour vous permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou vous permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur Internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 90°, 210° et 330°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres azimut 90° et 330° ; 10 m	Tilts (degrés)	6°
Estimation	90° < 3 V/m ; 210° < 4V/m ; 330° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 7
Divers	Pas d'établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes		

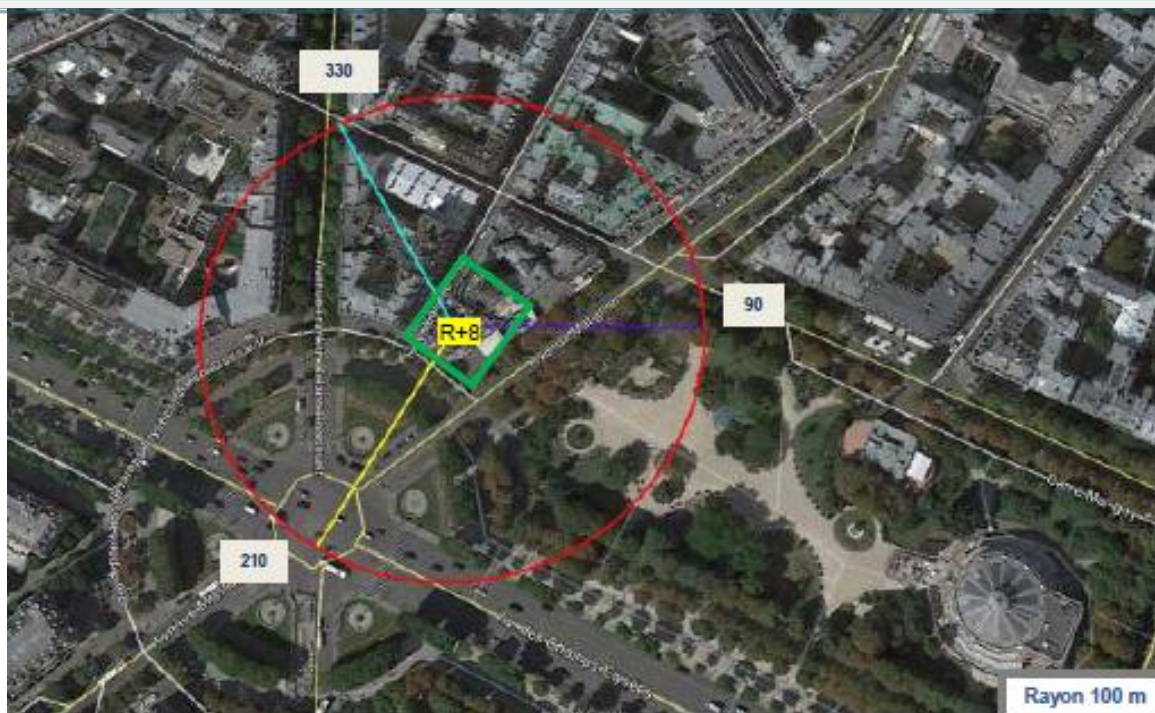
Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à installer sur la toiture du bâtiment : 2 antennes « tube » dont une bi-secteur. L'installation sera peu visible depuis l'espace public.
Zone technique	Une zone technique située sur la terrasse en contre-bas.
Hauteur antennes/sol	31,90 m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

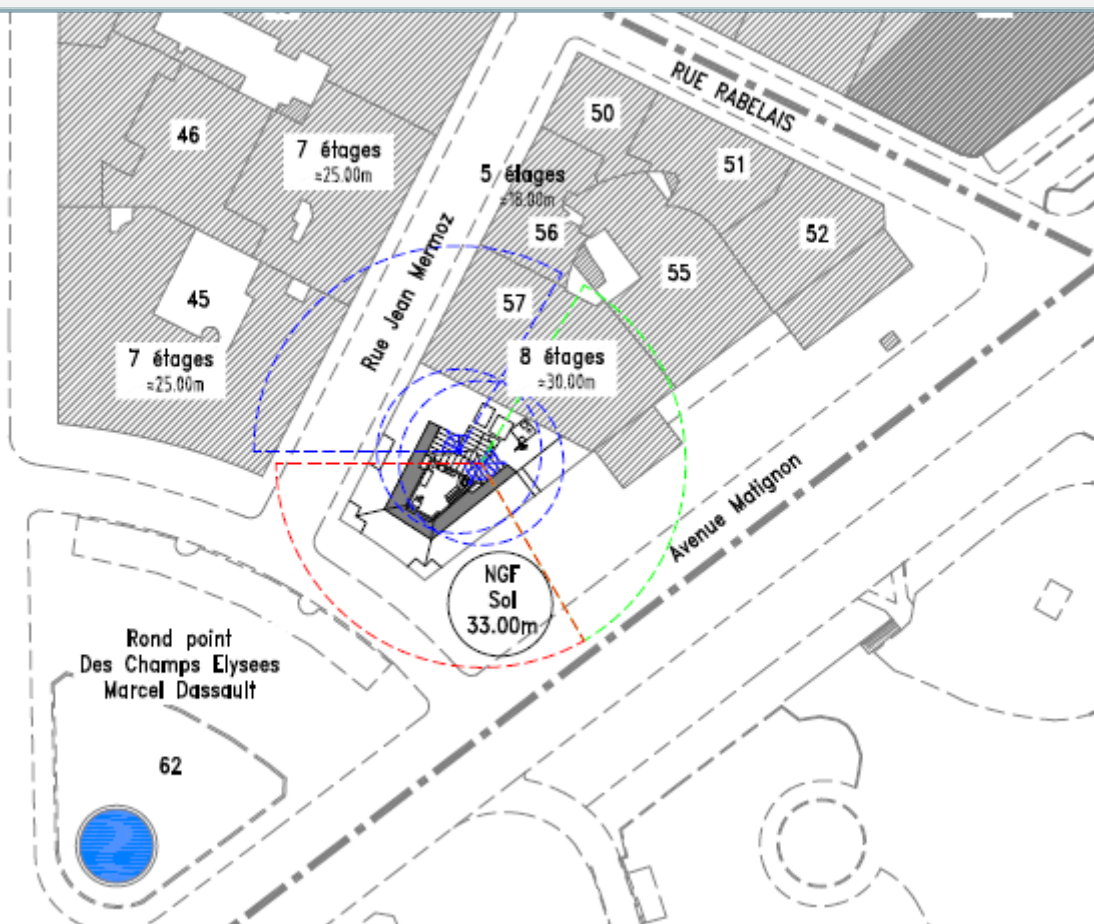
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



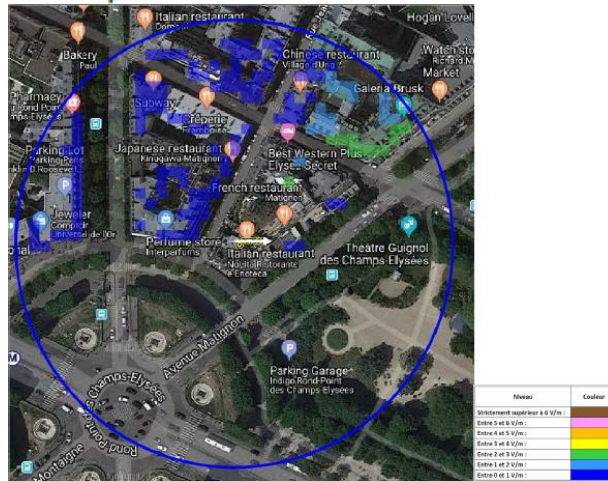
AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

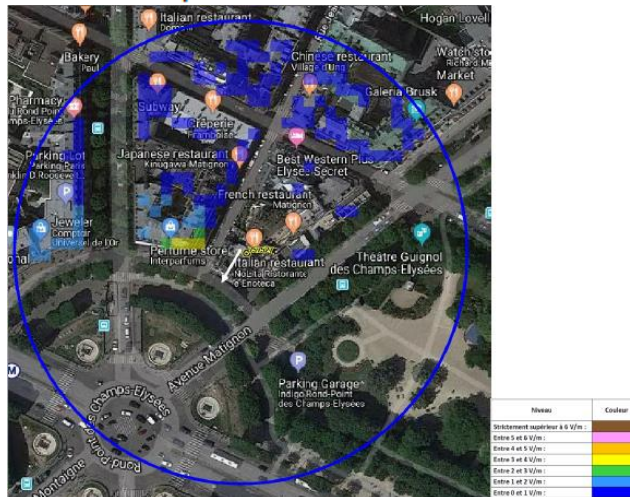


Simulation et conformité au seuil de la Charte

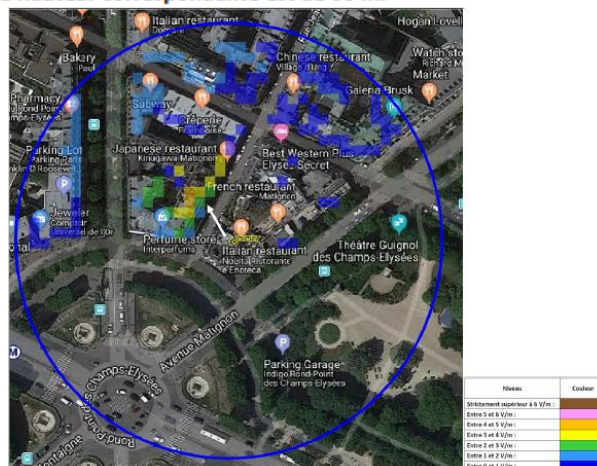
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 32 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 29 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 30 m.



	Azimut 90°	Azimut 210°	Azimut 330°
Niveau maximal	Entre 2 V/m et 3 V/m	Entre 3 V/m et 4 V/m	Entre 4 V/m et 5 V/m
Hauteur	32 m	29 m	30 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Installation des antennes tube SFR
et des modules radio



Vue des Azimuts

Azimut 90°



Azimut 210°



Azimut 330°

